






Dans un effort d'offrir une utilisation sécuritaire du Trois-Lacs,
la Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick vous invite :

À appliquer ce code d'éthique

BRUIT ET ÉCOLOGIE	ÉCOLOGIQUE	VAGUE ET VITESSE
		
➤ Musique forte	➤ Laver l'embarcation avant la mise à l'eau	➤ Respecter les icônes sur les bouées dont la vitesse
➤ Klaxons et sirènes	➤ Utiliser des produits biodégradables	➤ Sécurité avant tout et conduite responsable
➤ Silencieux bruyants	➤ Zone protection des berges 50m/150'	➤ Respecter les zones de baignades 20 mètres ou 60 pieds
➤ Accélération rapide dans une zone peu profonde	➤ Favoriser les secteurs profonds du lac	➤ Rester à l'écart des autres embarcations
➤ Bruit passé le coucher du soleil	➤ Passage entre le 2 ^{ième} et 3 ^{ième} lac à 10 km	➤ Priorité absolue aux nageurs et embarcations non motorisées
➤ Éviter les produits chimiques	➤ 1 ^{er} lac à 10 km seulement	➤ Respecter et surveiller les personnes tractées, 20 mètres des embarcations
➤ Éviter le débordement d'essence dans l'eau	➤ Éviter de passer dans les plantes aquatiques	➤ Minimiser vos vagues
	➤ Favoriser le moteur 4 temps	
	➤ Rapporter et jeter les déchets dans les bons bacs à cet effet	

Courtoisie et prudence en tout temps!

Une initiative de la Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick et de ses résidents en collaboration avec l'Association des Résidents des Trois-Lacs

Notez bien : Ce code d'éthique est en concordance avec les règles de route et de sécurité sur l'eau émis par Transports Canada et appliqué par la Sûreté du Québec.